L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 27 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

XVII.—Suite.

—Alors Hugues de Montestruc, comte de Chargepaul est mort. Je ne sais pas au juste si le capitaine d'Arpaillères a commandé un escadron de gendarmes à la bataille des Dunes ou monté sur les remparts de Lérida, avec le prince de Condé, mais ce que je sais bien, c'est qu'il n'y a pas de plus fine lame en Europe. Et c'est pourquoi je l'ai fait souper cette nuit avec ce brave à l'enseigne du *Marcassin*.

—Il me vient un scrupule, dit César qui frisait sa moustache, tu es bien sûr que ce n'est pas un assassinat!

—Eh! non, puisque c'est un duel.

—Tu as de l'esprit, Loudéac, dit César.

Les choses s'arrangèrent comme le chevalier les avait prévues; une rencontre calculée nuit en présence Hugues et César chez Mlle de Montluçon, un soir de mascarade, et dans le feu des divertissements M. de Chivry ayant perdu au pari, on prit jour pour souper.

—Et je veux que vous gardiez bonne mémoire du menu et du compagnon dont je me réserve de vous faire faire la connaissance! dit-il à Hugues. C'est un vaillant qui a vu les ennemis du roi face à face en Catalogne et en Flandre, dans le Palatinat et la Milanais!

Mais il s'entrait pas dans les intentions de Loudéac que Montestruc rencontrât le capitaine d'Arpaillères avant d'avoir eu avec l'ancien commandant d'une compagnie de grenadiers à la bataille de Nordlingen un entretien qui le mît en haleine.

—Mon cher capitaine, lui dit-il en lui retenant visite dans son bouge de la rue Tiquetonne, vous n'ignorez pas que vous allez vous trouver en face d'un nouveau visage ces jours-ci. Je vous sais un homme de bonne compagnie, non moins prudent que hardi; cependant je vous supplie en cette occasion de redoubler de prudence.

—Et ce que?

—Comment vous dire cela?....C'est fort délicat!

—Allez toujours.

—Vous ne vous fâcherez pas?

—Non....J'ai la douceur d'agneau.

—C'est précisément de cette douceur que nous aurons besoin....D'ailleurs, vous remarquerez que je ne suis qu'un écho....

—Vous me faites bouillir avec vos réticences....Allez au but.

—Figurez-vous donc que des gens qui vous ont vu ferrailler et qui savent comment se comporte le convive que M. de Chivry veut vous présenter, soutiennent que dans le noble art de l'escrime il vous dépasse de vingt coudées....Il faut que le brave capitaine d'Arpaillères en prenne son parti, disait l'un, et se décide à porter le deuil de sa supériorité....Il ne sera plus que le second, disait un autre.

—Ah! on disait cela?

—Oui, et mille autres sottes commentaires que je vous épargne accompagnaient ces billevesées....C'est pourquoi, et dans votre intérêt, je vous engage à ne rien dire qui puisse exciter la vivacité de votre rival. Notre convive est jeune, je vous l'ai dit; non seulement, il passe pour un duelliste rare, un homme friand de la lame, mais aussi pour être fort chatouilleux sur le point d'honneur....N'allez pas vous faire une sotte querelle, je vous en prie!

—Qu'appelez-vous sotte querelle, s'il vous plaît?

—Oh! mon Dieu! ne vous échauffez pas! j'appe le sotte querelle celle qui n'a pas de motif suffisant pour que d'honnêtes gens se coupent la gorge....S'il a le verbe un peu haut, laissez le chanter....

—Ce serait mettre mon amitié à une rude épreuve!....Mais qu'il ne chante pas trop fort s'il tient à ce qu'on ne lui rabatte pas le caquet!....J'ai pioché des ceps qui avaient d'autres ergots!....

—J'en suis parfaitement sûr, répliqua Loudéac, qui lui serra la main; cependant vous êtes averti et vous connaissez le proverbe.

Tranquille de ce côté-là, Loudéac s'en alla chez Hugues.

—Je vous dois un bon conseil, lui dit-il, vous allez souper avec un homme dont mon ami César vous a chanté les louanges, il les mérite toutes; mais il a un défaut, oh! un seul! Il est susceptible en diable, il se froisse d'un mot et se formalise d'un sourire, ce qui fait qu'il est toujours prêt dans ces circonstances à mettre flamberge au vent.

—Ah!

—Avec cela, prompt à la raillerie et fort enclin à lancer des épigrammes. Il m'en a criblé, moi qui vous parle! Faites doux, et si vous remarquez qu'il vous prend à partie, n'ayez point l'air de vous en apercevoir.

—Cependant s'il dépassait les bornes d'une honnête plaisanterie?

—Entre nous, le capitaine d'Arpaillères porte à la ceinture une épée qu'on pourrait appeler une buveuse de sang; elle a toujours soif. La belle avance quand vous attraperez une estocade pour avoir manqué de patience!

—Oh! l'estocade n'est point encore donnée!

—Je sais que vous êtes homme à lui prêter le collet....Mais enfin, n'est point et bon cheval qui ne broche. Donc, point d'emportement, croyez-moi.

Loudéac là-dessus tourna les talons.

—Dieu en paix, dit-il à César, j'ai mis l'étoupe et soufflé le charbon....Je fe ne prends pas, il faudra que les saints du Paradis s'en mêlent.

Deux ou trois jours après cette conversation, les quatre convives se réunirent chez ce même rôtisseur de la rue Saint-Honoré, où M. de Chivry avait fait la connaissance de M. d'Arpaillères. Hugues et le capitaine, en se saluant, échangèrent un regard plein de menaces; hier et un peu lointain de la part du comte de Montestruc, provoquant de la part de l'aventurier.

L'étincelle y est, se dit Loudéac.

Le maître du Marcassin s'était surpassé et, malgré la compresse qu'il portait sur le front et qui autant d'attiser sa rancune, il avait mis de l'amour-propre à confectionner un festin dont le célèbre Vatel eût admiré la délicatesse et l'ordonnance. Les vins des meilleurs crus en arrosaient les divers services.

A peine assis, et le visage du capitaine en pleine lumière, Montestruc n'avait pas tardé à le regarder avec une attention de plus en plus vive.

Il avait été frappé comme d'une commotion électrique et sans cesse son rayon visuel était ramené vers ce personnage, en dépit de sa sorte malgré lui.

Où donc avait-il vu ce front carré, ces oreilles rouges et charnues, ce nez court aux narines mobiles, ces lèvres lippues, ces yeux gris d'un éclat métallique et percés par des vrilles, ces dents aiguës, disposées comme des broussailles et surtout cette bouche farouche qui donnait tant de dureté à cette physionomie de malandrin? Cela flottait vaguement dans ses souvenirs, mais il était presque sûr de l'avoir rencontré déjà sans qu'il pût encore préciser date ni circonstance.

Le capitaine, de son côté, ne perdait pas Hugues de vue et le considérait d'une façon singulière, où il y avait tout à la fois de l'inquiétude et de la curiosité. Il lui paraissait confusément qu'une fois déjà il s'était trouvé en présence du gentilhomme avec lequel la fantaisie de M. de Chivry l'appelait à vider un litron. Mais à quelle époque? dans quel pays?

Débarrassé des ajustements qu'il portait pendant la comédie, M. de Montestruc avait dans l'air de son visage et l'ensemble de son attitude mille choses qui ravivaient ce souvenir et lui donnaient une force nouvelle.

Fatigué cependant de l'obstination avec laquelle ce jeune convive l'examinait:

—Ça, monsieur, lui dit tout à coup le capitaine, qu'y a-t-il donc sur mon visage de si particulièrement intéressant que vous en poursuiv pas détacher vos regards! Est-ce mes yeux dont le cocher vous déplaît, ou mon sourire dont la franchise vous agace.

—Ce n'est pas le sourire non plus que les yeux, bien que l'épaisseur de votre moustache et l'ambition de vos sourcils en dissimulent la grâce, mais c'est le tout ensemble! On ne devrait pas oublier vos traits, monsieur, quand on a eu la bonne fortune de les contempler une fois, et j'ai la certitude que cette bonne fortune m'est arrivée déjà! Mais à quelle époque, en quel endroit et dans quelle circonstance? c'est ce que ma mémoire ingrate a le tort impardonnable de ne pas se rappeler.

—Rallez-vous, par la morbleu! s'écria M. d'Arpaillères déjà exaspéré des formes de ce langage.

—Modérez-vous, de grâce! dit Loudéac tout bas à Hugues.

—Mon Dieu m'en garde! répliqua gaiement celui-ci en regardant le capitaine. Je cherche! Vous avez là surtout entre les deux sourcils, à la racine du nez, un bouquet de poils qui trotte dans mes souvenirs et que je ne saurais me lasser d'admirer....Il se mêle à une histoirette dont le héros doit avoir à l'heure qu'il est de la corde de pendu autour du cou....

—Et vous avez l'impertinence de trouver qu'il me ressemble?

—Sen ai le regret.

—Soyez attentif! souffla Loudéac à l'oreille de M. d'Arpaillère, qui venait de changer de visage.

Hugues et le capitaine s'étaient levés.

—Et tenez! reprit Montestruc, plus je vous considère et plus mon souvenir s'éclaire et s'accentue. Des écailles tombent de mes yeux....un frère seul a le droit de ressembler à son frère comme vous ressemblez à ce héros....C'est le même air, la même tournure, la même voix!....C'était un algarde double d'un coupe-jarret.

Un ruissellement sortit de la poitrine du capitaine.

—Je crois que je n'ai plus besoin de m'en mêler, murmura Loudéac en se penchant vers M. de Chivry.

M. de Montestruc venait de se croiser les bras.

—Êes-vous bien certain de vous appeler Baudoin d'Arpaillères? reprit-il. Cherchez un peu, je vous prie....l'on dit, avoir un autre nom....un nom de guerre, quand vous courez les grands chemins!....Tonnerre! s'écria le capitaine, qui du poing frappa la table.

—Briquetaille! j'en étais sûr!

—Et froidement, laissant luire une bague sur yeux de l'aventurier:

—Reconnais-tu cette bague que tu m'avais volée?... Elle brille encore à mon doigt!...Ce qui m'étonne c'est que ta tête pèse encore sur tes épaules!

—Ah! ah! ce n'est point de cette manière que j'ai coutume de traiter avec mes prisonniers, et tu le sais bien, Hugues, ou plutôt Baudoin d'Arpaillères! Je ne suis point un bandit, je suis le capitaine d'Arpaillères par la grâce des aventures. Il fit un mouvement comme pour s'élancer par-dessus la table qui le séparait de son ennemi et sauter à sa gorge, mais avec une incroyable force de volonté, se reprenant:

—Ah! tu es le louveteau de la Testère, celui dont les dents ont laissé la trace d'une morsure sur mon bras!... Voyez, messieurs!

Il retroussa sa manche et fit voir sur ses muscles la marque blanche des dents qui en avaient entaillé la peau velue; puis, avec le même sang-froid terrible, trempant ses doigts dans le verre où tout à l'heure il buvait, il en envoya deux ou trois gouttes au visage de M. de Montestruc.

—Oh! je vous en supplie! fit Loudéac, qui se jeta sur Hugues comme pour le retenir.

—Je voulais voir l'effet de la couleur rouge sur cette peau blanche!... dit Briquetaille qui bondissait frénétiquement sa pièce à son flanc.

—Vous en verrez l'effet tout à l'heure sur une peau noire, répliqua Hugues, et d'un mouvement tranquille il se dégagea de l'étreinte de Loudéac.

Les choses en bon point, M. de Chivry intervint à son tour.

—Vous êtes mon ami, mon cher comte, dit-il en s'adressant à Hugues; j'ai donc le droit de vous demander jusques à quand vous comptez garder ces taches de vin que vous avez sur les joues?

—Jusqu'à ce que j'aie tué cet homme!

—Et quand le tuerez-vous?

—Tout à l'heure, s'il n'a pas peur de la nuit.

—Viens donc, répondit Briquetaille.

—Toi, Loudéac, tu seras le témoin du capitaine, moi celui de Montestruc, reprit César.

Tous ensemble ils prirent le chemin de la rue, M. de Chivry faisant passer briquetaille le premier et précédant Hugues, que suivait Loudéac. En descendant l'étroit escalier qui conduisait à la boutique du rôtisseur, Loudéac se pencha à l'oreille de Montestruc:

—Je vous avais prévenu cependant....Il fallait ne rien dire.... Je tremble à présent.

On arriva promptement sous une lampe qui brûlait devant une image de la Vierge, à l'angle de la rue de la Lingerie, tout auprès du cimetière des Innocents. Il s'en dégageait une lueur douteuse qui tremblait sur le pavé humide et gras, saupoudré par la clarté des étoiles. Le quartier était désert. Quelques lumières brillaient çà et là, au sommet des hautes maisons endormies, et le croissant aminci de la lune qui étincelait entre les cheminées, comme la lame d'un sabre turc, faisait lutter les toits d'ardoise pareils à de larges plaques de métal.

La place est bonne ici, ce me semble, dit Hugues en frappant du pied à un endroit de la rue qui lui paraissait comparativement sec et nu; le cimetière est là pour recevoir celui de nous qui tombera.

Il dégaina, et piquant la pointe de son épée dans le cuir de sa botte, en fit ployer l'acier fort et souple.

Loudéac, qui s'empressait autour du capitaine, prit un air contrit.

—Méchante affaire, lui souffla-t-il. Si vous vouliez, peut-être pourrait-on l'arranger.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Le Lac.
ARRANGEMENT D'HIVER.
Steamers de la Ligne des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer En marchant et à mes présent
CAMELIA,
Capitaine Hanover,
partira, pour les susdites villes le, LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures dep'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.
Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à TOM Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 8 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.
Il ne sera positivement pas rendu compte des retards de départ du convoi précédent ceidi à l'arrivée du quel le bateau doit partir.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
Par suite du mauvais état du wharf de Levisonne, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.
C. M. SONIA, Agent.
16 mai. AUX Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.
Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leachex, capitaine.
J. F. Mace, commis.
Salon de première classe ; le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.
A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunker, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 117 Commune et
HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
5 août—vm

Bateau Régulier du Grand Ecore.
Départ, tous les JEUDIS à 5 heures P. M.
Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,
SEMINOLE,
capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira tout ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Pilote" sera remplacé par un bateau plus grand lorsque l'état de la rivière le permettra.
Pour fret et passage, s'adresser à
LORD & MOFFAKE, Agents.
25 juillet—3m. No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.
Départ, tous les Samedis à 5 P. M.
POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Normal, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur
BRADISH JOHNSON,
JOHN HEINN, capt.
Fd Burk et J. O. Joffron, commis.
Partira, comme il est dit ci-dessus. Pour le passage, s'adresser à bord ou à LORD & MOFFAKE, 46 Camp.
L. O. DONOHUE 30 janv.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.
Pour Fort de Russey, Barbin, Normal, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
NOUVEAU BART-ABLE
R. SINNOTT, capitaine; Geo. C. HAMILTON, com
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 100 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
24 déc—6m

OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.
Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
MERTHA,
W. Burton, capitaine
J. B. Schmidt, commis.
Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les ateliers du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 100 de la rue de la Commune.
5 août—6m.

POUR LES OPELOUSAS.
Départ, tous les Mardis, à 5 h. P. M
Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
ERA No 10.
C. C. Pickett, capitaine.
T. H. Muggah et E. Derbes, commis.
Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du fret pour la Côte.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN, No 4 de la rue Tchoupitoulas.
LOW & MOFFACKE, No 46 de la rue du Camp.
14 janv

Attakapas et Atchafalaya.
Départ, SAMEDI, 27 février, à 5 heures P. M.
Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivère Atchafalaya et du Bayou Chêne, pour Patterson ville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la ville d'Iberia, Fausse-Pointe, St Martinville et tous les débarcadères du Bayou Teche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau
IDA,
capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr.
Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Mall.
DEPART tous les LUNDIS, à 4 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater du VENDREDI, 2 octobre, le bateau à vapeur
E. L. HODGE,
Capitaine P. Mc. Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.
Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
13mai—12m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauville.
Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine J. F. Acosta.
Commis P. A. Charles.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.
Retour
Partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin. Il descendra la côte le lendemain.
14 juillet—3m
Pour la Côte au-dessous de la Ville.
La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Comté et la White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine. Le bateau à vapeur
MARY IDA,
Capitaine J. A. Reis; commis J. L. Boyd,
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. J. COMAUX, 38 rue Conti.
10mai—3m

Paquebot de la côte et du Collège Point.
Trois fois la semaine.
LE steamer
WAWENOUK,
THEODULE BLEDSOE, Capitaine.
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 4 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.
Le fret n'est débarqué qu'en plein jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord.
5 fév—3m

Pour la Côte au-dessous de la ville.
Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.
Pour les forts, la station de la Quarantaine Bras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur
ST. MARY,
Capitaine Fred Prehot, commis.
Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Lafourches, faisant sa jonction avec le bateau Thomas Parks.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.
Les navires de cette compagnie partiront de New-York les Mardis, Jeudis et Samedis, de chaque semaine, savoir:
CH. LAFAYETTE, Mardi, 3 mars.
FRANCE, Jeudi, 12 mars.
VILLE DE PARIS, Samedi, 21 mars.
AMERIQUE, Mardi, 31 mars.
PRIX DU PASSAGE
Première classe, [illegible]
Deuxième classe, [illegible]
Billets d'excursion à prix réduits.
Installation spéciale pour cabines de luxe et appartements de famille.
Les voyageurs sont dispensés du service des vivres, qui est compris en eux et qui est fourni par les soins intelligents de cette ligne. Prendre les repas indiqués par le service de la table, ils ne s'occupent de la traversée, de la Manche, que si l'on quitte Southampton le matin, l'autre le soir.
Pour fret ou passage, s'adresser à
E. DE MACKENZIE,
Agent, 55, Broadway, New-York.
A. L. CLARK, Agent,
nov—1m 55 Broadway, New-York.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent dans pavillon français, seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement:
ESPARTERO, CASTELLAN,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (Navires en construction.)
Ils partent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents ameublements, bonne table, y compris le vin.)
S'adresser à
F. INGATE, agent,
No 16 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.
26 oct—1m

STEAMERS—LIVERPOOL
LIGNE D'ETAT.
STATE OF LOUISIANA, [illegible]
STATE OF MISSISSIPPI, [illegible]
STATE OF ALABAMA, [illegible]
STATE OF VIRGINIA, [illegible]
STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible]
STATE OF GEORGIA, [illegible]
STATE OF NEVADA, [illegible]
STATE OF FLORIDA, [illegible]
STATE OF INDIANA, [illegible]
La Compagnie tient des bateaux spéciaux pour le service de cette ligne, [illegible] les ports de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.
Elle vend des billets de retour (bons pour deux mois) et des billets pour les ports de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.
Des billets d'immigrants (après l'arrivée) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.
De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.
Le steamer
STATE OF ALABAMA
partira de son quai, [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à
E. MILLER & CO., Agents,
Au No 26 de la rue Commerce, Nlle-Orléans.
Juillet—1 an

BREMEN.
Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,
Prenant le service entre BREMEN et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au HAVRE, à Southampton et la Havane.
Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront de Brême et Southampton—Départ:

	De Brême.	Nlle-Orléans.
Hanover...	12 janv.	17 fév.
Frankfurt...	9 fév.	14 mars.
Hanover...	6 avril.	2 mai
Frankfurt...	27 avril.	30 mai.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.
En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et la fret.
PRIX DU PASSAGE
De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres..... [illegible] or.
Entrepont..... [illegible]
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, ou Havre ou à Brême:
Chambres..... [illegible] or.
Entrepont..... [illegible]
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres..... [illegible] or.
Entrepont..... [illegible]
Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignataires.
Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
4 août—1an. Au No 62 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.
Ligne des steamers Greenwood entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE EST COMPOSÉE
Des steamers suivants
ENICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,
Le steamer
CORTES,
Prosmann, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
DIMANCHE, 28 février, à 4 h. A. M.
Passage..... $20.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREMEN et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Bon Carondelet, No 6.
Mai—1an

POUR VERA CRUZ.
Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.
LIGNE de steamers entre la malle de New York, de la Havane et du Mexique.
La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. R. Sherwood.
CITY OF MERIDA.....Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA.....Capt. T. J. Phillips
Le steamer
CITY OF MEXICO,
Commandant W. R. Sherwood,
partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 14 mars, à 4 heures du matin.
Passage pour Vera Cruz..... $60, en or.
F. ALEXANDRE & SONS,
32 Broadway, New York.
Pour fret ou passage, s'adresser à
J. M. WITHERSPOON, Agent.
Au No 66 de la rue Carondelet.
Le steamer CITY OF HAVANA partira le 2 avril.
12 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.
PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.
POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.
Transportant la malle des Etats-Unis.
JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1200 tonneaux
YAZOO, comm. L. D. Conrad.....1000 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1000 tonneaux
Départ, VENDREDI, 26 février, à 3 heures P. M.
Le beau steamer de 1ère classe,
C. W. LORD,
Commandant L. Colton,
Partira de son quai, au pied de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Passage pour la Havane (immanie des E.-U.)..$ [illegible]
Passage pour Philadelphie..... [illegible]
Billet donné à New-York pour toute le voyage.. [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à
EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an.

BILAN
DE LA
BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	388,766 23
Tiré en sus	1,487 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	300,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	1,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	5,377 36
Dû par d'autres banques nationales	6,286 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	651 67
Propriété foncière, mobilier et installations	16,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,140 18
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items en comptant	99 01
Echanges pour le Clearing-House	20,000 01
Billets d'autres banques nationales	10,577 00
Petite monnaie y compris les nickels	695 05
Espèces	944 15
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachat	6,750 00
Total	$974,657 51

PASSIF

Capital payé	$300,000 00
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	12,033 66
Billets de la Banque nationale en circulation	270,000 00
Dépôts individuels	391,624 97
Certificats de dépôts payables sur demande	2,000 00
Certificats de dépôts à terme (time)	3,000 00
Dû à d'autres banques nationales	49 [illegible]
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	3,000 00
Total	$974,657 51

Moi, John H. Fitzi, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le précédent bilan est donnée exacte.
JOHN H. FITZI, Caissier.
Signé sous serment publiquement ce 2 octobre, 1874.
GEO. W. CHRISTY,
Notaire Public.
Témoins:
A. CHAPSEY.
SIGMOND KAUS.
J. U. BURDEAU.
Oct—1t.

CHEMINS DE FER.
THE MOBILE LINE.
On and after November 16, 1874.
Trains leave depot foot Canal street as follows:
EXPRESS AND MAIL DAILY, at 5 P. M.
[illegible]
Sundays excepted.
[illegible]
Leave Canal St. daily at 6 A. M.
[illegible]
Leave Canal St. daily at 6 A. M.
[illegible]
Leave Canal St. daily at 6 A. M